

RES PVBLICA LITTERARVM

Documentos de trabajo del grupo de investigación 'Nomos'



Lucio Anneo
SÉNECA

Instituto de Estudios Clásicos
sobre la Sociedad y la Política

Suplemento monográfico “Tradición Clásica y Universidad”

2008-14

Consejo de redacción

Director:

Francisco Lisi Bereterbide (Universidad Carlos III de Madrid)

Secretario:

Jorge Cano Cuenca (Universidad Carlos III de Madrid)

Comité de redacción:

Lucio Bertelli (Università di Torino)

Miguel Ángel Ramiro (Universidad Carlos III de Madrid)

David Hernández de la Fuente (Universidad Carlos III de Madrid)

Fátima Vieira (Universidade do Porto)

Ana María Rodríguez González (Universidad Carlos III de Madrid)

Franco Ferrari (Universidad de Salerno)

Jean François Pradeau (Paris X- Nanterre)

Edita:

Instituto de Estudios Clásicos "Lucio Anneo Séneca"

Universidad Carlos III de Madrid

Edificio 17 "Ortega y Gasset"

C/ Madrid, 133 - 28903 - Getafe (Madrid) - España

Teléfono: (+34) 91 624 58 68 / 91 624 85 59

Fax: (+34) 91 624 92 12

Correo-e: seneca@hum.uc3m.es

D.L. M-24672-2005

ISSN 1699-7840

Autor: Instituto Lucio Anneo Séneca

Editor: Francisco Lisi Bereterbide

PRISE ET DÉPRISE DU MODÈLE HUMANISTE DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN XV^E - XVIII^E SIÈCLES

Françoise Hiraux
(Université Catholique de Louvain)

Le présent exposé se centrera sur la réception puis la progressive mise à distance des thèses et des méthodes humanistes dans l'enseignement de l'Université de Louvain. Il pose que celui-ci parcourut à Louvain, entre le Moyen Âge et la fin du XVIII^e siècle, un cycle qui alla de l'appropriation du texte, à son questionnement, puis à la défiance à son endroit.

Le cas de l'ancienne Université de Louvain est loin d'être unique. Mon propos sera donc moins de décrire une destinée singulière que de contribuer à l'élaboration d'une histoire comparée¹. Il cherche également à relire les données devenues classiques de l'histoire de mon université.

L'historiographie de l'Université de Louvain valorise le moment humaniste (qui court, pour l'essentiel entre la fin du XV^e siècle et le milieu du XVI^e). Elle met en avant la fondation du Collège des Trois Langues et les séjours d'Érasme à Louvain, les recherches capitales qu'il y mena² et les relations qu'il entretenait avec l'éditeur, ami des

¹ L'intérêt du dossier louvaniste repose sur deux types d'éléments. Les premiers tiennent au fait que Louvain constitua, de sa fondation en 1425 à sa suppression en 1797, un *studium* complet de cinq facultés. L'expérience cumulée des Arts, de la Théologie, des deux Droits et de la Médecine de l'*Alma Mater* louvaniste offre ainsi un large éventail de cas permettant l'analyse des rapports entre la formation, l'enseignement, l'autorité de la tradition et les textes classiques. Le deuxième ordre de facteurs a trait à la visibilité des liens que l'Université de Louvain entretenait avec les pouvoirs civils, de la Ville puis de l'État : autant de voies à la lumière desquelles considérer les attentes de la société et des autorités à l'endroit de la formation universitaire.

² Érasme passa à Louvain en 1498 et y séjourna entre 1502 et 1504 puis entre 1516 et 1521. Il fut immatriculé à l'Université en août 1517. Il recherchait dans les bibliothèques des abbayes brabançonnaises des manuscrits et des livres grecs, selon un projet typiquement humaniste. La bonne fortune lui donna de consulter à l'abbaye de Parc à Heverlé (tout proche de Louvain) un manuscrit des *Annotationes in Novum Testamentum* de Lorenzo Valla, dont l'examen cristallisa l'intuition qu'il avait qu'une étude critique, et

humanistes, Thierry Martens³ ; elle valorise l'immatriculation de personnages tels que Luis Vives et insiste sur les figures phares de Vésale et de Juste Lipse⁴. Ces données sont authentiques, mais leur portée est relative. Le passage d'Érasme fut bref, rapporté à ses multiples pérégrinations européennes, et semé de conflits, surtout vis-à-vis des théologiens de Louvain ; Vésale quitta l'Université avant de devenir à Padoue celui qui révolutionnerait l'anatomie humaine ; et Juste Lipse se révéla au cours de ses années louvanistes (les dernières de sa vie) un philologue et un serviteur de l'historiographie officielle plus qu'un humaniste animé d'une philosophie du sujet⁵. Ces remarques ne visent aucunement à discréditer les travaux menés sur l'humanisme louvaniste. Elles voudraient ouvrir deux pistes historiographiques. La première consiste à étudier comment l'humanisme modela la pensée d'une université ordinaire (au sens que revêt ce terme en italien dans la notion d'*uomo qualunque*) ; la seconde vise à repérer le poids idéologique que l'humanisme a revêtu dans l'imaginaire mémoriel d'une nation européenne entre le milieu du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle.

Revenons-en à présent au propos structurant de notre analyse. Posant que le texte et le langage furent l'objet privilégié des recherches des humanistes, comment leur traitement proprement humaniste se situe-t-il dans le parcours intellectuel et enseignant de l'Université de Louvain qui débuta à l'âge médiéval (en 1425) et se clôtura au terme de celui des Lumières (en 1797).

donc adéquate de la Bible, nécessitait l'étude du grec et de l'hébreu. C'est ainsi qu'il rédigea et édita à Louvain en 1518 chez Thierry Martens la *Ratio seu methodus ad veram Theologiam*.

³ Dirk ou Thierry Martens (ca 1446-1534) exerça le métier d'imprimeur à Louvain entre 1498 et 1501 puis de 1512 à sa mort. Il doit sa réputation aux éditions qu'il réalisa pour des professeurs soucieux d'humanisme (comme le *Compendium Graecae Grammaticae* d'Adrianus AMEROTICUS en 1520), et surtout à son travail pour Érasme (*Institutio Principis Christiani*, 1516 ; *Ratio seu methodus ad veram Theologiam*, 1518) et pour le Collège des Trois Langues (*Alphabeticum Hebraicum*, 1518, ou Nicolaus CLENARDUS, *Tabula in grammaticem Hebraeam*, 1529, par exemple).

⁴ Juste Lipse (1547-1606) fut à proprement parler un érudit. Ses travaux philologiques et historiques sur les auteurs classiques latins (dont Tacite) firent autorité. Il avait étudié à Louvain et fréquenté le Collège des Trois Langues. Les vicissitudes politiques et religieuses de la deuxième moitié du siècle l'amènèrent à enseigner à Iéna et à Leyde. Il revint finalement à Louvain en 1591 où fut nommé professeur d'histoire et de latin et collabora largement à la politique post-tridentine des Archiducs Albert et Isabelle. La Ville de Louvain et l'État belge lui vouèrent un culte identitaire au tournant des 19^e et 20^e siècles, lui dédiant des rues et érigeant des sculptures en son honneur. Une coïncidence fortuite voulut que le nouveau bâtiment de l'Union Européenne fût construit le long de la rue Juste Lipse à Bruxelles et porte désormais son nom. Vésale, à son tour, a fait figure, à la même époque de gloire nationale en Belgique et de héros à Bruxelles (où il était né) et à Louvain (où il avait étudié).

⁵ Le propos mérite des nuances car J. Lipse fut aussi, plus tôt dans son existence, l'auteur d'un *De Constantia* (1584) et d'un *De Politica* (1589), proprement philosophiques. Pour une vue d'ensemble, voir : Jan PAPY, *Les points de vue d'Érasme et de Lipse sur la philologie : continuité ou rupture*, Genève, Droz, 2005.

1. L'APPROPRIATION DU TEXTE

L'enseignement universitaire en son départ reposait sur la conviction que le savoir résidait dans la familiarité et dans le commentaire des textes. Elle correspondait à un imaginaire du monde et de la vie où tout se trouvait relié à tout. Quatre similitudes – *convenientia*, *emulatio*, analogie et sympathie – étaient constamment à l'œuvre dans l'univers et unissaient tous les existants des plus proches aux plus lointains, du plus petit au plus grand, de la pierre inerte à l'âme humaine. Elles faisaient de l'univers, une toile immense, tendue et vibrante.

Chercher le sens consistait à repérer et déchiffrer ces similitudes ; et à les écouter. Il s'agissait de rapporter du langage à du langage. L'homme qui cherchait le savoir ajoutait sa parole à celle qui se faisait entendre partout dans l'univers et à celle de ceux qui avaient cherché avant lui. Autrement dit : à leurs textes. Le moutonnement à l'infini des connivences, le réseau immense des liaisons et de résonances, dans le monde et dans les textes, rendaient, à leur tour, le commentaire infini. Le savoir allait croissant, par écoute et par accumulation d'interprétations ou, plutôt, par accroissement de paroles empathiques.

La pratique scolastique de l'enseignement universitaire médiéval prend son sens lorsqu'on la rapporte à cet imaginaire du monde et à cette épistémologie. Il fallait devenir familier des textes, pour pouvoir converser avec le monde et les auteurs et les connaître.

Les cours consistaient dans le commentaire de quelques textes reconnus comme, littéralement, les plus « parlants ». Pour la Faculté des Arts, ce sera fondamentalement Aristote et certains de ses commentateurs chrétiens. L'insistance sur les exercices se comprend de la même façon, la dialectique étant l'art de repérer, d'utiliser et de créer du lien. Enfin, puisqu'il s'agissait d'acquérir la familiarité intime des grands textes avant de se lancer, dûment certifié par le diplôme, dans l'aventure du commentaire, il était tout à fait cohérent que le système d'examens imposât la restitution fidèle et parfois littérale, en tout cas fortement conventionnelle et formalisée, d'un certain nombre d'entre eux.

Les cours s'appelaient parfois *dictata*, *lectura*, *commentarii*. Le nom le plus général était *lectio*. Autant de dénominations significatives. Le professeur y glosait une proposition puis formulait et résolvait les problèmes et les objections qu'elle pouvait

soulever. Les disputes (*disputationes*), discussions de problèmes exposés au cours, familiarisaient les étudiants avec les subtilités de la dialectique. À la chaire supérieure, un professeur primaire présidait ; à la chaire inférieure, deux étudiants défendaient successivement une thèse ; les autres écoutaient. Une discussion générale s'engageait puis le président concluait le débat en fournissant sa solution (*determinatio*). Les disputes les plus célèbres et les plus suivies étaient les quodlibétiques (*quaestiones quodlibeticæ*) dans lesquelles l'orateur, donnant la pleine mesure de son talent, était soumis à des questions sur « n'importe quel sujet ». Les examens imposaient la restitution fidèle et parfois littérale, en tout cas fortement conventionnelle et formalisée, d'un certain nombre de textes. L'étude consistait dès lors à mémoriser de façon à pouvoir les connaître et réciter par cœur. L'assimilation des matières a pu être stimulée par la copie personnelle de ces textes. Les étudiants, en effet, en devaient apporter au cours la matière qui y serait envisagée. Il y fallait une série d'opérations, chacune exigeante en temps et en soin : la transcription, la relecture et les corrections, l'insertion des titres et de différents signaux, l'introduction de figures scientifiques et finalement diverses pratiques d'ornementation.

Comme Paris et Oxford, Louvain consacra l'essentiel des enseignements des deux années propédeutiques des Arts non pas à la langue (c'est-à-dire à la grammaire et la rhétorique latines) mais à la dialectique. Ceci valide la distinction que plusieurs auteurs repèrent entre les choix des universités du nord et du sud de l'Europe mais permet, aussi, de comprendre combien Louvain eut à combler un retard philologique lorsque les idées humanistes la pénétrèrent.

2. LE QUESTIONNEMENT DU TEXTE

Au fil du XV^e siècle, la cohérence de cet enseignement directement articulé sur la grande parole du monde et l'autorité de ceux qui l'avaient commentée se brouilla, et les premiers humanistes la rejetèrent. Les universités peu ou prou, les entendirent et ouvrirent leurs programmes à la critique textuelle qu'ils préconisaient.

L'étude de la langue et du discours se fraya ainsi un chemin nouveau à Louvain, bien que modeste, parmi le programme scolastique solidement établi avec la création de la Chaire d'éthique et de rhétorique en 1443 à la Faculté des arts et celle de la Chaire de

poétique ou littérature latine dans les Deux Droits en 1478⁶.

Le souci de disposer de textes latins de qualité tellement caractéristique de l'humanisme et l'examen des matières à partir d'une analyse textuelle linguistique et historique marquèrent le travail de plusieurs professeurs. Le plus fameux d'entre eux fut peut-être Gabriel van der Muyden ou Mudaeus⁷ (1500-1560), professeur primaire en Droit de 1547 à 1560, qui promut l'enseignement de l'humanisme juridique marqué par un style sobre, un latin classique, soucieux des bons manuscrits et attaché à la correction des textes⁸.

La grande impulsion humaniste à Louvain vint de la création du Collège des Trois Langues en 1518⁹. Le mécénat posthume d'un grand commis de l'État, Jérôme Busleyden¹⁰ décédé l'année précédente, grand ami d'Érasme, permit de le fonder. La nouvelle institution compta trois professeurs enseignant respectivement le latin, le grec et l'hébreu en vertu du grand projet érasmien exposé dans la *Ratio seu methodus ad verum Theologicum* de 1518 et accueillit dix boursiers. Le Collège n'était attaché à aucune faculté ce qui signifiait que son enseignement était indépendant du système universitaire scolastique. Centré sur l'étude des trois langues et sur l'examen philologique des textes, il forma tout au long du XVI^e siècle des linguistes de grande qualité. Plusieurs d'entre eux occupèrent ensuite des chaires en Europe et plusieurs donnèrent aussi des grammaires, grecques notamment, assez remarquables. Mais l'action la plus féconde du Collège se situa sans doute auprès des étudiants des autres facultés qui le fréquentaient et auprès des auditeurs libres qu'elle attira, parmi lesquels

⁶ Les acquis demeurèrent fragiles et ces cours furent menacés ou supprimés chaque fois que l'Université eut à rencontrer des événements graves comme la guerre civile des années 1580 (avatar des guerres de religion) ou à surmonter des crises financières.

⁷ Au passage, on relèvera la pratique généralisée de latiniser son patronyme, plus ou moins laborieuse selon qu'une sorte d'étymologie s'y prêtait (*Cremer* – « marchand » en néerlandais – devenant *Mercator*) ou non. Dans tous les cas, cet usage révèle la puissance du modèle humaniste parmi les universitaires louvanistes au cours des XVI^e et XVII^e siècles. Son abandon au XVIII^e siècle, à son tour, est significatif.

⁸ Gabriel Van der Muyden fréquenta le Collège des Trois Langues et fut licencié en droit à Louvain en 1531. Il devint professeur d'*Institutes* en 1536. En 1539, il obtint le titre de *doctor utriusque iuris* et fut nommé en 1547 à la chaire primaire de droit qu'il occupa jusqu'à sa mort. (René ROBAYE, « Œuvre et bibliographie de Gabriel Mudée (1500-1560) », *Revue internationale des droits de l'Antiquité*, 3^e série, t. XXX, 1983, pp. 193-209.)

⁹ Les travaux d'Henry de Vocht demeurent irremplaçables pour retracer l'histoire du Collège des Trois Langues. Pour une analyse récente de l'humanisme à Louvain, il convient avant tout de se référer aux études de Jan Papy.

¹⁰ Jérôme Busleyden (ca 1470 - 1517) avait étudié le droit à Louvain, Orléans et Padoue. Il siégea à partir de 1504 au Grand Parlement de Malines. Il entretint des liens avec les humanistes de l'Europe du Nord-Ouest dont Thomas More et Érasme. Au moment de partir en Espagne où il devenait conseiller de Charles Quint, il régla par testament en 1517 la fondation du Collège des Trois Langues. Il décéda inopinément peu après.

on retrouve quelques-uns de ceux qui renouvelèrent le monde des sciences du XVI^e siècle comme le cartographe Gérard Mercator¹¹ et le constructeur d'instruments scientifiques Gemma Frisius¹².

Il apparut en effet que la critique philologique fut le point de départ d'un nouveau mode de savoir : une recherche non plus fondée sur le commentaire, mais sur le questionnement du texte. L'exemple de Vésale (1514-1564) est très éclairant. Tout commença, dans son aventure intellectuelle, par l'étude minutieuse des écrits de Galien à laquelle il s'adonna dans l'esprit du Collège des Trois Langues. Grâce à la méthode critique de Laurent de Valla et d'Érasme, le texte de Galien prit à ses yeux une autre dimension. Il ne pouvait plus s'agir d'une autorité dans le réseau de la grande parole. Il devenait une information à critiquer. Interrogeant le texte, Vésale en vint à vouloir interroger aussi le réel. La lecture critique de Galien se mua en désir de mener une observation critique du corps humain qui déboucha en besoin d'étudier de ses yeux l'objet de sa recherche. Il franchit alors le pas décisif de l'autopsie du corps humain¹³.

Dans l'enseignement, le commentaire ne disparut au XVI^e siècle, eu égard sans doute à des facteurs de résistance au changement, mais surtout parce que la dialectique à laquelle il était intimement lié était devenue le mode par excellence du questionnement philosophique dans la culture savante occidentale.

On signalera qu'en dehors du premier cercle des grands découvreurs – Érasme, Vésale – le milieu universitaire secréta au XVI^e siècle un autre type d'hommes instruits et curieux, qui s'adonnèrent à la pratique du commentaire, surtout dans le registre de l'élucidation des prodiges et des correspondances mystérieuses (et providentielles) qui reliaient l'univers entier et son histoire¹⁴.

¹¹ Gérard Mercator (1512-1594) s'inscrivit à l'Université de Louvain en août 1530 et fut promu *magister artium* deux ans plus tard. Sur les liens entre ses travaux et sa formation, voir : Geert Van PAEMEL, « Mercator and the scientific Renaissance at the University of Leuven », Hans Heinrich BLOTEVOGEL, Rienk VERMIJ (eds), *Gerhard Mercator und die geistigen Strömungen des 16 und 17 Jahrhunderts*, Duisburger Mercator Studien, 3, [Bochum], 1995.

¹² Gemma Frisius (1508-1555) étudia à Louvain à partir de 1526 et devint *magister artium* en 1528. Présentation de son œuvre : Geert Van PAEMEL, « Gemma Frisius », Geert VAN PAEMEL, Tineke PADMOS (eds.), *De Geleerde Wereld van Keizer Karel*, Louvain, Universitaire Pers Leuven, 2000, pp. 214-219.

¹³ Jan PAPY, « Humanist Philology as a scientific Catalyst ? The Louvain Collegium Trilingue an its Impact on sixteenth and seventeenth Century Medicine », Wouter BRACKE, Herwig DEUMENS (éds.), *Medical Latin from the Late Middle Ages to the Eigtheenth Century*, Bruxelles, Koninklijke Academie van Geneeskunde van België, 2000, pp. 31-51.

¹⁴ Ce fut notamment le cas de Lieven Lemse (Levinus Lemnius, 1505-1568) qui étudia à la Faculté des arts de Louvain en 1521 et conquiert une licence en médecine en Italie vers 1526. Rentré dans sa ville natale de Zierikzee en Zélande et y exerçant son art, il publia à Anvers en 1564 un *Occulta naturae miracula*.

3. LE TEXTE POUR PORTER LES IDÉES NOUVELLES

Au XVII^e siècle, l'enseignement restait à Louvain, comme en bien d'autres institutions universitaires, très en retrait des idées philosophiques et scientifiques nouvelles (que l'on devait, dans presque tous les cas, à des hommes qui n'appartenaient pas à une université, Galilée, Descartes et Newton par exemple). La Réforme catholique puis les longues querelles jansénistes ne facilitèrent pas les choses dans les Pays-Bas catholiques. Cependant, un usage, déjà ancien, se développa : recourir au texte pour porter les idées nouvelles.

Les textes des cours s'ouvrirent. Vers 1670, on s'aperçoit que certains cours de physique (une matière de la Faculté des arts) exposent les trois systèmes cosmologiques de Ptolémée, de Tycho Brahé et de Copernic et Descartes ce qui constitua une façon d'introduire la théorie nouvelle sans paraître remettre en question le savoir autorisé¹⁵. Le mouvement, ponctué par des avances et de moments de cabrement traduits par des interdictions d'enseigner, aboutit finalement à un changement assez énorme : Aristote tendit, à la fin du siècle, à passer du rang d'autorité à celui de patrimoine, à la fois héritage et témoignage. Il cessait de tout fonder.

Des textes circulèrent aussi pour faire connaître les idées nouvelles. Descartes envoya à Louvain des exemplaires du *Discours de la méthode* afin de permettre la discussion¹⁶.

Enfin, l'activité d'écriture se développa chez les professeurs des quatre facultés supérieures (Théologie, Médecine, Deux Droits). Ils rédigèrent des traités dans le nouvel esprit classique qui consommait la rupture avec le vaste monde en résonance et le commentaire qui avaient habité l'imaginaire et les pratiques au début de l'Université. Les nouvelles figures de la pensée qui s'imposèrent à l'âge classique étaient l'analyse et le système. Il s'agissait de voir et d'observer, c'est-à-dire à prendre distance plutôt qu'être en sympathie. L'activité de l'esprit ne consistait plus à rapprocher mais à

¹⁵ Un exemple. Le cours de physique enseigné par François Graven et Ignace Damas à la pédagogie du Lis en 1670-61 (Louvain-la-Neuve, Archives de l'Université catholique de Louvain, C 6) expose les systèmes de Copernic et de Descartes, celui de Ptolémée et celui de Tycho Brahé. Les enseignants ne prennent pas position, mais l'examen du système copernicien est de loin le plus détaillé et surtout le plus discuté. Ils le confrontent aux théories classiques et le situent vis-à-vis de l'enseignement de l'Église. Un paragraphe rappelle que, depuis 1620, les idées condamnées par l'Église peuvent être discutées dans les écoles à titre d'hypothèse.

¹⁶ La réception du modèle mécaniste proposé par Descartes doit beaucoup à l'action de Gérard Van Gutschoven (1615-1685), titulaire de la chaire de mathématiques à la Faculté des arts puis d'anatomie à la Faculté de médecine. Les deux hommes s'étaient connus en Hollande en 1640.

discerner. Au terme de l'analyse, le texte proposait une synthèse, achevée, close sur elle-même, présentant un ordre du monde lui-même stable, à travers des lois repérables, immuables, universelles et intemporelles. Ce fut l'âge d'or des tableaux et de l'ontologie.

4. LA DÉFIANCE ENVERS LE TEXTE

Pourtant, aussi stable qu'il se soit voulu, l'ordre classique se défit au fil du XVIII^e siècle au profit de ce qui deviendrait la modernité. Un renversement de valeurs s'opéra au profit de la vie, des forces de changement et de la production. La dynamique devint le modèle et l'impératif en toutes matières. C'est ce paradigme qui donne le bon éclairage aux interventions de plus en plus marquées de l'État dans les programmes de l'Université de Louvain au cours du siècle.

Significativement, une des premières remises en question du système universitaire concerna les examens, les matières sur lesquelles ils porteraient et des compétences qu'ils évalueraient. Les termes du problème peuvent paraître techniques. En réalité, ils touchaient au fondement même de l'enseignement appuyé sur le texte ancien.

Le Gouvernement des Pays-Bas autrichiens créa une charge de Commissaire royal aux affaires de l'Université (alors même que Louvain était une institution privilégiée au sens juridique et que l'enseignement n'était pas une compétence de l'État, bien que celui-ci finançât des chaires royales depuis le XVI^e siècle). Patrice François de Nény (1716-1784), à qui elle échut, réussit en quinze ans, entre 1755 et 1770, une réforme complète du programme de la Faculté des arts. Significativement, il dénonça « le fléau de la belle littérature et du bon goût¹⁷ ». Les derniers traités aristotéliens disparurent de la matière en 1764 au profit de Descartes¹⁸ et de la physique moderne (comprenant notamment la question des gaz et de l'électricité). Les mathématiques, jusqu'alors marginales, gagnèrent en importance. Une chaire de physique expérimentale fut créée en 1755. Le Gouverneur général Charles de Lorraine dota son laboratoire d'instruments de sa propre collection. Pour compléter l'équipement, la Faculté des arts reçut l'ordre de vendre les livres qui n'étaient pas en rapport direct avec son enseignement¹⁹. Un coup

¹⁷ Lettre de P. F. de Nény à la Faculté des arts, 22 novembre 1764. (Louvain, Rijksarchief, FUL, 794).

¹⁸ Mais non de Newton et des empiristes.

¹⁹ Une lettre de P. F. de Nény du 13 octobre 1754 fait état de cette disposition contenue dans le décret édicté par le Gouverneur Charles de Lorraine (Bruxelles, Archives générales du Royaume, GR 1078 A)

symbolique très dur était ainsi porté au patrimoine textuel. Par ailleurs le nouveau laboratoire²⁰ s'abonna à des revues : ce fut la naissance, à Louvain, d'un nouveau rapport au texte, projeté vers la prospection (qui contrevenait directement à la tradition).

L'enseignement des matières relevant des réalités politiques, économiques et sociales se révéla plus problématique. Tout au long du XVIII^e siècle, le Gouvernement déploya des efforts pour instaurer un cours de droit public. Par ce vocable, on entendait non seulement les rapports juridiques entre le souverain et la population, l'Église et l'État, mais encore une série de problèmes qui relèvent aujourd'hui du droit national et du droit des gens. La chaire fut fondée en 1723 mais elle ne résista pas aux méfiances mutuelles de l'Université et du Gouvernement et le cours ne fut donné que trois ans. Une nouvelle tentative eut lieu en 1755-56, sans plus de succès, si bien que le retard en matière de droit national par rapport aux universités européennes fut indéniable. Par ailleurs, en 1765, Nicolas Bacon, Conseiller député aux affaires de commerce près le Gouvernement, proposa, sans résultat, de créer à Louvain une faculté commerciale. Comme le cas du droit public, le projet était significatif d'une nouvelle attente envers l'Université.

Au total, le Souverain autrichien et son Gouvernement à Bruxelles ne purent imposer les réformes qu'ils souhaitaient en droit, en théologie et même en médecine, mais ils eurent suffisamment de force pour tirer argument des impasses engendrées par les refus opposés par les facultés et ordonner en 1788 la quasi dissolution de l'Université. La révolution brabançonne de 1789 sauva provisoirement Louvain. Huit ans plus tard cependant, en octobre 1797, le législateur français relégua l'Université au rang des institutions mortes d'ancien régime et signifia sa dissolution.

5. CONCLUSION

En guise de conclusion, je voudrais mettre en rapport trois types d'universitaires et trois rapports au texte successifs.

La première figure, au XV^e siècle, est celle du diplômé. Généralement le licencié : littéralement celui qui « reçoit la licence d'exercer une fonction ». Des lois et des règlements en grand nombre réservaient aux porteurs d'un diplôme de Louvain l'accès aux charges et aux bénéfices ecclésiastiques importants, aux hautes fonctions publiques

²⁰ À propos de son fonctionnement, voir Geert VAN PAEMEL, « Jan Frans Thisbaert (1736-1825) en de School voor experimentele Fysika te Leuven », *Tijdschrift voor de Geschiedenis der Geneeskunde, Naturwetenschappen, Wiskunde en Techniek*, 7, 1984, pp. 172-182.

et à la magistrature et à l'exercice des professions libérales dans les Pays-Bas et la Principauté de Liège. Le diplômé accédait à ces charges au terme d'études dont le sens premier prioritaire était de rentrer dans la familiarité d'un monde balisé par les textes qui faisaient autorité.

Le deuxième personnage est le lettré. C'est l'humaniste du XVI^e siècle, et plus tard l'honnête homme formé par les études classiques. Il est un expert du texte. Il le pratique. Il le travaille. En le critiquant, en l'interrogeant, en le dépassant. Son horizon est physique, anthropologique et philosophique. Au fil des décennies, il est de plus en plus empli de la conviction propre à l'âge classique que le savoir consiste à accéder à l'intelligence d'un ordre stable, loin et foin des turpitudes des événements.

Le XVIII^e siècle façonna l'exigence d'un universitaire nouveau : le technicien, l'homme pragmatique, et non plus pratique (pour reprendre la célèbre distinction introduite par Kant). La politique de Joseph II réaffirma que les études universitaires visaient à former de bons serviteurs de l'État, entendant par là tout à la fois les hauts fonctionnaires, les prêtres, les médecins, les enseignants et un certain nombre de techniciens. La Commission des études que le Gouvernement institua en 1776 demanda de « porter l'étude sur les connaissances les plus utiles à la société », et de plus en plus de personnes, à l'Université et surtout au-dehors, se mirent à souhaiter et demander que les étudiants fussent introduits aux arts et métiers et que l'on organisât un enseignement universitaire de l'agronomie, de la géographie, de l'économie et de l'architecture. L'idéal était donc désormais d'utiliser le savoir : s'instaurait une relation pragmatique plutôt que pratique au texte.

6. BIBLIOGRAPHIE

Henry DE VOCHT, *History of the foundation and the rise of the Collegium Trilingue Lovaniense 1517-1550*, Louvain, Université catholique de Louvain, 1951-1955, 4 vol. Coll. *Humanistica Lovaniensia*, 10-13.

Albert D'HAENENS, « Que faisaient les étudiants à partir du XV^e siècle des textes qu'on leur imposait à l'Université ? Le non-textuel dans les manuels des étudiants de l'université de Louvain », *Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement dans les universités médiévales*, Turnhout, Brepols, 1994, pp. 401-441.

Françoise HIRAUX, « Introduction historique », Françoise HIRAUX, Françoise MIRGUET, *Collection de cours manuscrits de l'Université de Louvain. 1425-1797. Collection analytique*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2003, pp. 13-84.

Jean-Pierre MASSAUT, *Critique et tradition à la veille la réforme en France, Étude suivie de textes inédits traduits et annotés*, Paris, Vrin, 1974.

Christian MOUCHEL, *Juste Lipse (1547-1606) en son temps. Actes du colloque de Strasbourg, 1994*, Paris, H. Champion et Genève, Slatkine, 1996.

Jan PAPY, « Humanist Philology as a scientific Catalyst ? The Louvain Collegium Trilingue an its Impact on sixteenth and seventeenth Century Medicine », Wouter BRACKE, Herwig DEUMENS (eds.), *Medical Latin from the Late Middle Ages to the Eighteenth Century*, Bruxelles, Koninklijke Academie van Geneeskunde van België, 2000, pp. 31-51.

Jan ROEGIERS, « Catholic Universities and the Enlightened State : the Louvain Case », *Université, Église, Culture. L'Université catholique à l'Époque moderne. Actes du Troisième Symposium Universidad Iberoamericana, México, 30 avril-3 mai 2003*, Paris, Pierre Hurtebise, 2005, pp. 193-231.

Koenraad VAN CLEEMPOEL, *A catalogue raisonné of scientific instruments from the Louvain School 1530-1600*, Turnhout, Brepols, 2002.

Geert VAN PAEMEL, *Echo's van een wetenschappelijke revolutie. De mechanistische natuurwetenschap aan de Leuvense Artesfaculteit (1650-1797)*, Bruxelles, Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Wetenschappen, 48^e année, n^o 173, 1986.

Geert VAN PAEMEL, Tineke PADMOS (eds.), *De Geleerde Wereld van Keizer Karel*, Louvain, Universitaire Pers Leuven, 2000.